

Association nationale des cadres territoriaux de la sécurité 4 rue Beaubrun 42000 Saint-Étienne www.ancts.fr contact@ancts.fr 06 81 72 45 10

Nintendo France 6 boulevard de l'Oise 95031 CERGY

2016/26

Saint-Etienne, le 3 août 2016

Madame, monsieur,

Vous avez publié il y a quelques mois l'application "Pokemon Go". Cette application accessible en France depuis quelques semaines connaît un grand succès et nous tenions à vous en féliciter. Néanmoins, dans un contexte sécuritaire très tendu et face à un risque terroriste extrêmement élevé, notre association, qui a pour ambition de réunir et représenter les cadres traitant des questions de sécurité au sein des collectivités territoriales, tient à vous poser une question.

En effet, comme certains sites Internet spécialisés s'en sont fait l'écho, l'apparition d'un Pokemon rare peut provoquer un attroupement et ainsi offrir à des personnes mal intentionnées une opportunité non négligeable d'attenter à la vie des joueurs. De même, en cas d'attaque terroriste, nous souhaiterions savoir sous quel délai vos équipes sont en mesure de vérifier si les lieux visés par cette attaque ne comportent pas de Pokemon et, le cas échéant, de les supprimer pour éviter que des personnes se retrouvent involontairement sur les lieux en tentant de les capturer?

Enfin, compte-rendu du succès de votre application et des technologies mises en œuvre, comme la géolocalisation ou la réalité augmentée, ne pensez-vous pas opportun de prendre attache notamment avec le ministère de l'Intérieur français afin d'étudier la possibilité de diffuser d'une manière ou d'une autre des messages d'alerte? Nous communiquons d'ailleurs dès aujourd'hui ces questions à ce même ministère. Niantic, l'éditeur du jeu, a été destinataire du même courrier par mail.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien à notre courrier et restons à votre disposition pour tout renseignement.

Cordialement

Pour l'ANCTS, le président Cédric Renaud